



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 2 Avril 2019
CO 036 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, Claude ROMANET (Vice-Président / arrivée 21h53), François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI (arrivée 20h43), Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie JACQUES, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 75
Votants : 83

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Denis BRENIAUX à Alain CHOULOT (Vice-Président), Roger GROS à Dominique GAHIER, Dominique PELLIN à René GUINERET, Hubert MOTTET à Michel FEVRE, Danièle CARDON à Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Thérèse BROCARD à Adrien LAVIER, Claudine ROUEFF à Jean-François GAILLARD soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Florent GAILLARD à Guy AUBERT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard LAUBIER à Lucie JACQUES, soit 5 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Frédéric LAMBERT, Jean-Baptiste MERILLOT.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN (départ 22h42), Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Pascal DROGREY (départ 22h22), Sylvain BENETRUY, Henri DORBON (départ 22h41), Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Martine PINGAT CHANEY.

Convocation faite le : 27 mars 2019

Objet : Subvention à la Mutualité Française Jura pour la gestion et l'animation des RAM d'Arbois et Salins.

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins compte 3 Relais Parents / Assistantes Maternelles (RAM ou RAMI = RAM Itinérant). Ce sont des services petite enfance neutres qui offrent un accueil personnalisé, d'information, de ressource, d'animation et d'échanges.

Le RAMI de Poligny est géré par la CCAPS, tandis que les RAM de Salins et Arbois sont gérés par la Mutualité Française Jura.

Les missions des 3 services sont identiques.

Pour les parents :

- Accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil
- Soutien administratif dans les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile,
- Accompagnement dans la relation avec leur salarié
- Lieu de soutien à la parentalité

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 2 Avril 2019
CO 036 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Subvention à la Mutualité Française Jura pour la gestion et l'animation des RAM d'Arbois et Salins.

Pour les assistantes maternelles et gardes à domicile :

- Information sur les réglementations et sur les aspects administratifs de leur profession
- Lieu de professionnalisation par des échanges avec les autres collègues, des formations, des réunions, des ateliers
- Accompagnement dans les relations avec l'employeur et dans l'accueil des enfants
- Diffusion de la disponibilité des professionnelles
- Lieu d'animation et d'échanges

Pour tous :

- Lieu de ressource sur le thème de l'enfance (réunions d'information tout public, diffusion de documentation, prêt de livres...)
- Location de matériel de puériculture et service de prêt de jeux
- Des sorties, des moments ponctuels d'animation, des événements festifs jeune public...

Pour les enfants :

- Lieu d'éveil et de socialisation adapté à l'accueil des tout-petits (temps de jeux hebdomadaires pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile)

Le budget de fonctionnement de chacune des MSAP est le suivant :

Arbois	47 620 €	CCAPS 23 282 €
Salins	37 568 €	CCAPS 21 012 €

La contribution de la CCAPS pour le fonctionnement des deux RAM d'Arbois et Salins s'élève donc à 44 294 €

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE le versement d'une subvention annuelle de 44 294 € à la Mutualité Française Jura pour le fonctionnement des RAM d'Arbois et Salins en 2019 ;

2 / AUTORISE le Président à signer la convention d'objectifs et de financement relative à cette aide.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCON

